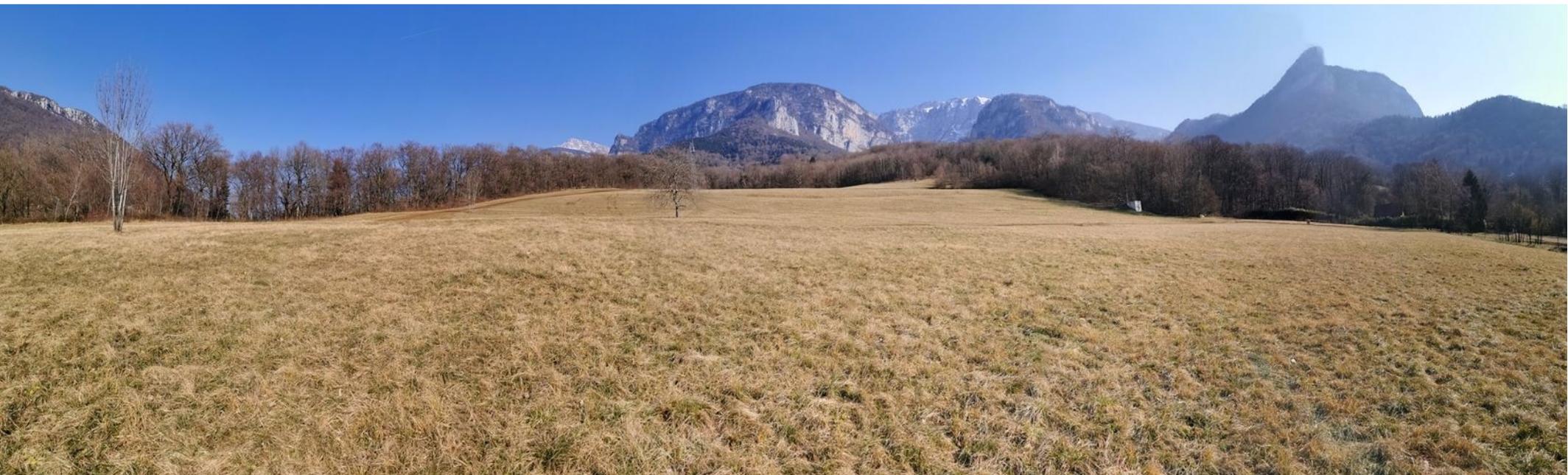


# **Création d'une ferme viticole à la Rigonnière**





## Génèse :

- Une suggestion formulée par des professionnels (*syndicat des vigneronns et viticulteurs de La Buisse*) lors de l'inauguration de la vigne patrimoniale dans le parc de la Mairie en septembre 2021.
- Recherche de parcelle par le syndicat des vigneronns
- Repérage du site de la Rigonnière : terrain de 7,3 ha (mesure géoportail) bien situé et libre
- Contacts et visite du site avec :
  - > Élus municipaux (Luc Rémond, Nadège Denis, Marc Descours, Anne Gérin)
  - > Chambre d'agriculture
  - > Parc Naturel Régional de Chartreuse
- Vote par le Conseil municipal du 20/10/22 d'une convention d'accompagnement avec la Chambre d'Agriculture pour consolider les données



## Objectifs :

- Faire **revivre le patrimoine viticole** de la commune
- Contribuer au **développement de la filière viticole** en Isère
- Apporter un **nouvel outil pédagogique original** en direction des jeunes et des familles



## Caractéristiques des états des lieux :

- Un terrain déjà agricole (foin).
- **4,5 ha environ repérés** sur la surface de terrain totale de 7,3 ha (mesure géoportail)
- **2 ha environ (en fonction de l'espace réservé aux abeilles) laissés dispos pour d'autres usages** privés, familiaux, ludiques,...
- Un emplacement qui ne **répondrait pas au nouveau projet pédagogique du futur centre aéré** élaboré en lien avec les parents et acteurs
- Premiers retours des **analyses de sol favorables**





## Quels critères pour le cahier des charges ?

- **Conservation par la Commune** de la **propriété du sol** (bail agricole)
- Exploitation de l'activité **respectueuse de l'environnement** (label HVE, bio,...)
- **Ouverture pédagogique** en direction des scolaires, familles, ...
- Possibilité de **développer en complément d'autres types d'activités (tables d'hôtes, etc) et de cultures**
- **Libre accès aux abords** de la parcelle
- **Préservation des sentiers de randonnées et du parcours de tir à l'arc** sur le secteur



## Discussion

→ Conférence municipale jeudi 23/02/23

En présence de :

- \* Mme Marie Mallet représentant la chambre d'agriculture de l'Isère
- \* Wilfrid Debroize, Président du syndicat des vignerons de l'Isère
- \* Sébastien Bénard, gérant du domaine viticole de La Buisse

pour :

- > Échanger sur le projet
- > Trouver des compromis



## Et la suite ?

### → Mars / avril 2023

- > Article dans le Voreppe émoi
- > Visite du domaine viticole de La Buisse
- > Réunion publique d'information et d'échanges
- > Tour de table des financeurs potentiels
- > Appel à manifestation d'intérêt (= appel à candidatures)

### → Mai / juin 2023

- > Finalisation du cahier des charges

### → Septembre 2023

- > Jury de sélection du porteur de projet
- > Annonce du nom du porteur de projet sélectionné

### → Fin juin 2023 – 2024 – début 2025

- > Réalisation du projet (études, aménagements,...)

### → Printemps 2025 : objectif de plantations des vignes

